

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

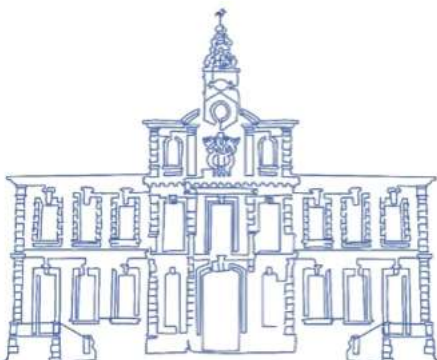
Publié le 24/04/2026

ID : 013-211300413-20260423-DEL_2026_71-DE



Rapport du Budget Primitif 2026

Conseil municipal du 23 avril 2026



Partie 1 : Les équilibres budgétaires au terme de l'exercice 2025

Partie 2 : La section de fonctionnement 2026

1. Les recettes de fonctionnement
2. Les dépenses de fonctionnement

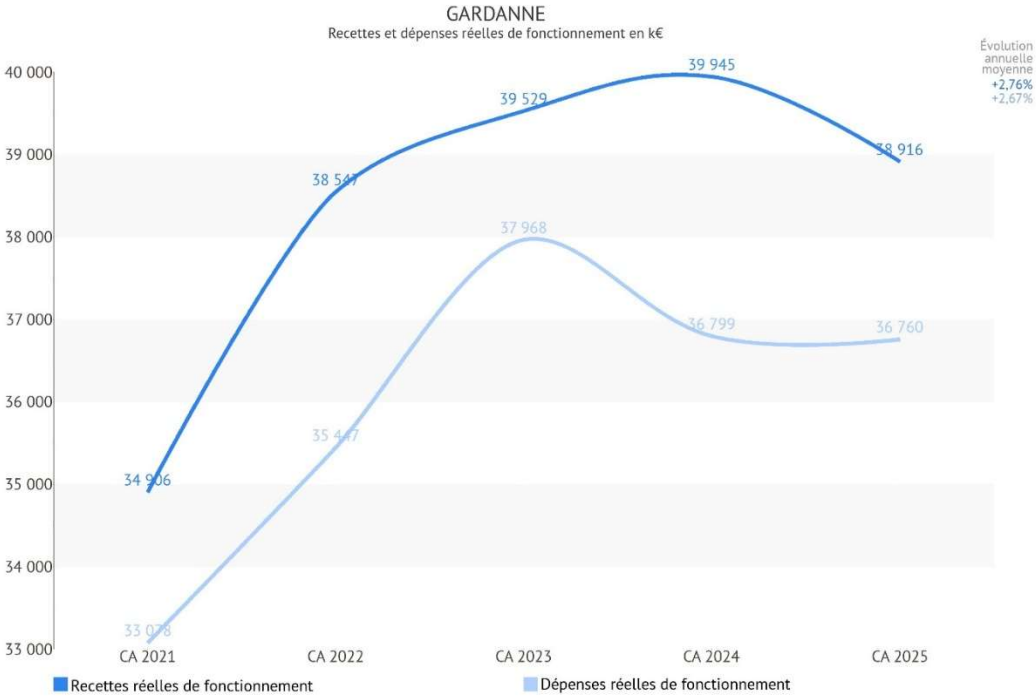
Partie 3 : La section d'investissement 2026

1. Les recettes d'investissement
2. Les dépenses d'investissement

Conclusion

Partie 1 : Les équilibres budgétaires au terme de l'exercice 2025

Après une forte hausse des dépenses de fonctionnement de 2021 à 2023 en raison du coût de l'énergie et de l'inflation, la situation se stabilise autour de 36,7 millions d'euros. Les recettes étant nettement supérieures, la commune dégage un important excédent, révélateur d'une bonne santé financière dans un contexte pourtant contraint.



En 2025, la commune a pu dégager un résultat excédentaire en fonctionnement de 1 063 728,85 €, auquel est ajouté le report à nouveau de 14 602 891,35 €.

En conséquence, le résultat cumulé de la section de fonctionnement est de 15 666 620,20 €.

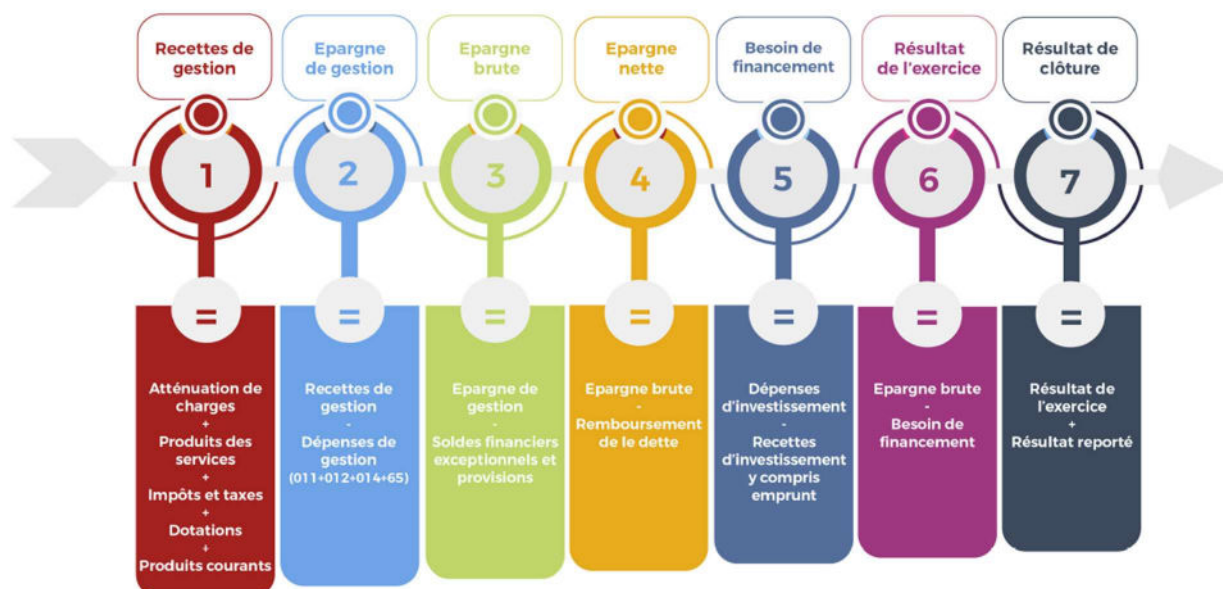
Le résultat comptable 2025 de la section d'investissement est déficitaire de - 6 512 957,30 € auquel est ajouté le report à nouveau de - 1 267 299,82 €.

En conséquence, le résultat cumulé de la section d'investissement est déficitaire de - 7 780 257,12 €.

Ces résultats sont repris au Budget primitif 2026.

Evolution de l'épargne brute

Schéma SIG



Grandes masses financières

EQUILIBRES FINANCIERS	CA DGFIP 2022 (k€)	CA DGFIP 2023 (k€)	CA DGFIP 2024 (k€)	CA TOTEM 2025 (k€)	% an
Recettes réelles de fonctionnement	38 547,3	39 529,5	39 945,1	38 915,7	0,32 %
Recettes de gestion	37 640,3	38 725,9	39 052,6	38 879,6	1,09 %
Dont atténuation de charges (R013)	690,9	724,4	903,6	649,8	-2,03 %
Dont produit des services (R70)	2 751,1	2 787,8	2 784,6	2 916,9	1,97 %
Dont impôts et taxes (R73)	25 899,9	26 358,6	27 375,9	27 564,3	2,10 %
Dont dotations & participations (R74)	7 804,0	8 067,7	7 416,6	7 108,6	-3,06 %
Dont autres produits de gestion courante (R75)	494,3	787,5	571,9	640,0	8,99 %
Dépenses réelles de fonctionnement	35 446,8	37 967,5	36 799,4	36 759,5	1,22 %
Dépenses de gestion (hors D66, D67 & D68)	34 900,4	36 521,1	36 541,6	36 423,8	1,43 %
Dont charges générales (D011)	7 523,0	8 435,5	7 943,2	7 407,6	-0,51 %
Dont dépenses de personnel (D012)	25 271,7	25 321,9	25 747,9	26 398,8	1,47 %
Dont atténuation de produits (D014)	79,6	118,5	199,1	328,7	60,39 %
Dont charges courantes (D65)	2 026,0	2 445,3	2 651,4	2 288,7	4,15 %
Epargne de gestion	2 739,9	2 404,9	2 511,1	2 455,8	-3,58 %
Frais financiers	232,4	156,8	108,2	88,4	-27,54 %
Soldes financiers, exceptionnels et dotations	-82,2	-1 415,9	103,1	-246,1	44,15 %
Epargne brute (CAF)	2 425,3	832,1	2 506,0	2 121,3	-4,37 %
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	2 425,3	832,1	2 506,0	2 121,3	-4,37 %
Amortissement du capital de la dette (D16)	724,3	2 706,1	653,7	669,0	-2,61 %
Epargne nette	1 701,0	-1 874,0	1 852,3	1 452,3	-5,13 %
CAF NETTE COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	1 701,0	-1 874,0	1 852,3	1 452,3	-5,13 %
Dépenses d'investissement (hors dette)	5 818,4	4 154,2	8 158,0	12 895,7	30,38 %
Recettes d'investissement (y.c. cessions, hors dette)	4 304,5	4 221,1	4 428,0	5 818,6	10,57 %
Besoin de financement	1 513,9	-66,8	3 730,0	7 077,1	67,21 %
Emprunts nouveaux	0,0	0,0	0,0	0,0	-
Résultat de l'exercice	187,1	-1 807,1	-1 877,7	-5 624,8	-
Résultat de clôture (hors report d'investissement)	15 876,3	14 069,2	13 374,1	7 886,4	-20,80 %
Encours de la dette (au 31/12)	7 804,4	5 098,3	4 490,5	3 821,4	-21,18 %

Principaux ratios

PRINCIPAUX RATIOS	CA DGFIP 2022	CA DGFIP 2023	CA DGFIP 2024	CA TOTEM 2025	% an
Ratios de structure recettes	-	-	-	-	-
Produits des services / Recettes Gestion	7,3	7,2	7,1	7,5	0,87 %
Impôts et taxes / Recettes Gestion	68,8	68,1	70,1	70,9	1,00 %
Dotations & participations / Recettes Gestion	20,7	20,8	19,0	18,3	-4,10 %
Produits de gestion courante (75) / Recettes Gestion	1,3	2,0	1,5	1,6	7,82 %
Produits de cession / Recettes réelles de fonctionnement	1,8	1,8	1,6	0,1	-62,84 %
Autres RRF (76-77-78) / Recettes réelles de fonctionnement	2,4	2,0	2,2	0,1	-65,94 %
Ratios de structure dépenses	-	-	-	-	-
Charges générales / Recettes Gestion	20,0	21,8	20,3	19,1	-1,58 %
Charges de personnel / Recettes Gestion	67,1	65,4	65,9	67,9	0,38 %
Atténuation de produits / Recettes Gestion	0,2	0,3	0,5	0,8	58,67 %
Autres charges courantes / Recettes Gestion	5,4	6,3	6,8	5,9	3,03 %
Ratios d'épargne	-	-	-	-	-
Taux d'épargne de gestion (EG/RG)	7,3	6,2	6,4	6,3	-4,62 %
Taux d'épargne brute (EB/RG)	6,4	2,1	6,4	5,5	-5,39 %
Taux d'épargne nette (EN/RG)	4,5	-4,8	4,7	3,7	-6,15 %
Taux d'autofinancement brut (EB / Dép Invest)	41,7	20,0	30,7	16,4	-26,65 %
Taux d'autofinancement net (EN / Dép Invest)	29,2	-45,1	22,7	11,3	-27,24 %
Ratios d'investissement	-	-	-	-	-
Taux d'équipement (Dép Equipement brut / Dép Invest)	98,1	100,0	100,0	99,4	0,44 %
Taux de subvention (Subventions d'investissement reçues / Dép Invest)	42,8	31,4	27,2	38,7	-3,30 %
Taux d'emprunt (Emprunts / Dép Invest)	-	-	-	-	-
Ratios d'endettement	-	-	-	-	-
Dette / Recettes de gestion	20,7	13,2	11,5	9,8	-22,03 %
Taux d'annuité de dette (Annuité / Recettes de gestion)	2,5	7,4	2,0	1,9	-8,48 %
Capacité de désendettement (Dette / Epargne brute, en années)	3,2	6,1	1,8	1,8	-17,58 %

Principaux constats :

- ◆ Les charges réelles de fonctionnement sont stables tandis que les produits réels de fonctionnement diminuent en 2025 du fait des cessions immobilières.
- ◆ Les dépenses d'énergie et d'électricité sont en baisse de 881 K€, mais des dépenses exceptionnelles apparaissent en 2025 avec le versement du DILICO à hauteur de 154 K€, l'admission en créances éteintes à hauteur de 151 K€ et des annulations sur exercices antérieurs à hauteur de 247 K€.
- ◆ Les charges de personnel contenues en 2024 (+ 1,68 %) augmentent de 2,53 % en 2025 soit + 651 K€. Le poids des charges de personnel laisse encore peu de marges de manœuvre à la commune avec un ratio de presque 72 % par rapport aux charges réelles ;
- ◆ Le ratio de rigidité qui se définit par la capacité de la commune à couvrir ses charges par les produits s'établit à 68,71 %.
- ◆ La capacité d'autofinancement brute passe de 2 506 K€ en 2024 à 2 121 K€ en 2025.
- ◆ Après remboursement en capital des emprunts, la capacité d'autofinancement nette est toujours positive en 2025 (1 449 K€). La commune retrouve une marge d'autofinancement depuis 2 ans.
- ◆ Les dépenses d'équipement ont augmenté de 51,75 % en 2025 passant de 8 025 K€ à 12 177 K€, et affichent un montant en euro par habitant supérieur (580€) à celui au niveau national (438 € en 2024).
- ◆ La commune de Gardanne n'a pas eu besoin d'avoir recours à l'emprunt depuis 2020. L'encours de la dette diminue en 2025 de -14,8 %, atteignant un encours total de 3 822 K€. En 2024, cet encours représente 175 € par habitant contre 974 € à l'échelle nationale en 2024.
- ◆ La capacité de désendettement de la commune en 2025 (1,80 année) est similaire à celui de 2024 (1,79 année) et reste inférieure à la médiane nationale (4,59 années).

Partie 2 : La section de fonctionnement 2026

Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 48 770 828,94 €.

1. Les recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement sont prévues à 38,5 millions d'euros en 2026 avec toujours les mêmes incertitudes sur les dotations de l'Etat et les recettes fiscales.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	800 000,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 804 651,40	0,00	2 856 526,98	0,00	2 856 526,98
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	12 370 277,00	0,00	12 292 712,00	0,00	12 292 712,00
731	Fiscalité locale	15 125 994,00	0,00	15 204 527,00	0,00	15 204 527,00
74	Dotations et participations (3)	7 029 308,69	0,00	7 028 700,27	0,00	7 028 700,27
75	Autres produits de gestion courante (3)	565 824,38	0,00	513 693,00	0,00	513 693,00
Total des recettes de gestion courante		38 696 055,47	0,00	38 546 159,25	0,00	38 546 159,25
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		38 697 055,47	0,00	38 547 159,25	0,00	38 547 159,25

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	189 218,08		100 000,00	0,00	100 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		189 218,08		100 000,00	0,00	100 000,00

TOTAL	38 886 273,55	0,00	38 647 159,25	0,00	38 647 159,25
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	10 123 669,69
---	----------------------

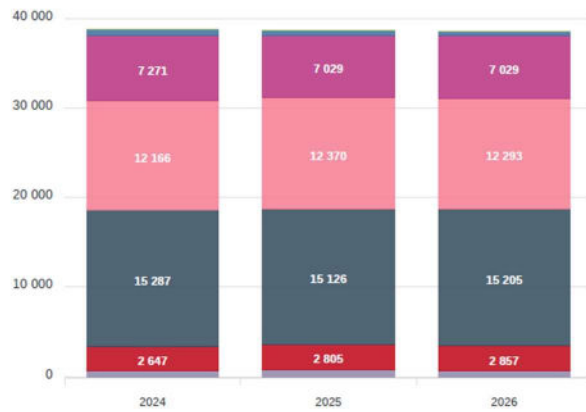
=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	48 770 828,94
--	----------------------

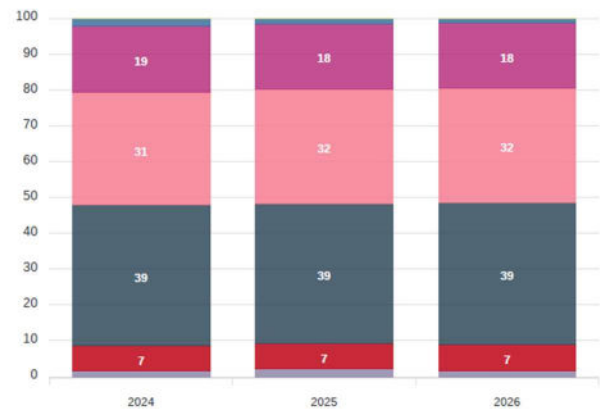
Recettes réelles de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement	2024	2025	2026	% an
Recettes réelles de fonctionnement	38 832,1 k€	38 697,1 k€	38 547,2 k€	-0,37 %
Atténuations de charges (R013)	669,8 k€	800,0 k€	650,0 k€	-1,49 %
Produits des services (R70)	2 647,1 k€	2 804,7 k€	2 856,5 k€	3,88 %
Impôts et taxes (R73)	27 453,3 k€	27 496,3 k€	27 497,2 k€	0,08 %
Dotations et participations (R74)	7 271,2 k€	7 029,3 k€	7 028,7 k€	-1,68 %
Autres produits de gestion courante (R75)	789,8 k€	565,8 k€	513,7 k€	-19,35 %
Produits financiers (R76)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Produits exceptionnels (R77)	1,0 k€	1,0 k€	1,0 k€	0,00 %
Reprises sur amortissement, dotations et provisions (R78)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-

Recettes réelles de fonctionnement en k€



Recettes réelles de fonctionnement en base 100



	2024	2025	2026	ÉvoL
Atténuation charges	669,8 k€	800,0 k€	650,0 k€	-1,5 %
Produits et services	2 647,1 k€	2 804,7 k€	2 856,5 k€	3,9 %
Fiscalité directe (R731)	15 287,3 k€	15 126,0 k€	15 204,5 k€	-0,3 %
Autres impôts et taxes (R73 hors 731)	12 166,0 k€	12 370,3 k€	12 292,7 k€	0,5 %
Dotations et participations	7 271,2 k€	7 029,3 k€	7 028,7 k€	-1,7 %
Autres produits	789,8 k€	565,8 k€	513,7 k€	-19,4 %
Produits financiers	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Produits exceptionnels	1,0 k€	1,0 k€	1,0 k€	0,0 %
Autre recettes	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-

a. Les dotations de l'État et autres participations

Dotations et participations (R74)

	2024	2025	2026	ÉvoL
D.C.R.T.P. (748312)	3 868,46 k€	3 636,93 k€	3 625,10 k€	-3,20 %
Caisses d'allocations familiales (7478222)	21,87 k€	1 420,28 k€	1 624,36 k€	761,78 %
Autres (747888)	1 442,03 k€	117,61 k€	0,00 k€	-100,00 %
État (7478211)	15,00 k€	15,00 k€	50,77 k€	83,98 %
État - Compensation au titre de la Contribution Économique Territoriale (CVAE et CFE) (74832)	0,00 k€	0,00 k€	1 128,35 k€	-
Dotation de solidarité urbaine (DSU) des communes (741123)	270,00 k€	297,72 k€	297,72 k€	5,01 %
Dotation forfaitaire des communes (74111)	196,44 k€	196,49 k€	82,04 k€	-35,38 %
Départements (7473)	57,70 k€	57,70 k€	57,70 k€	0,00 %
FCIVA (744)	51,79 k€	44,90 k€	33,61 k€	-19,44 %
Dotation pour les titres sécurisés (7485)	37,00 k€	33,00 k€	45,00 k€	10,28 %
Régions (7472)	37,00 k€	37,00 k€	40,00 k€	3,98 %
État - Compensation au titre des exonérations de taxes foncières (74833)	0,00 k€	0,00 k€	36,25 k€	-
Dotation de recensement (7484)	4,00 k€	4,10 k€	3,80 k€	-2,53 %
GFP de rattachement (74751)	0,00 k€	4,00 k€	4,00 k€	-
Autres (-)	0,00 k€	0,00 k€	0,00 k€	-
total Dotations et participations (R74)	7 271,16 k€	7 029,31 k€	7 028,70 k€	-1,68 %

Au stade de la préparation budgétaire, le montant des dotations de l'Etat n'était pas encore notifié, ainsi des montants plutôt prudentiels ont été prévus.

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025	Prévue 2026
DGF (forfaitaire)	256 676 €	258 900 €	196 487 €	82 036 €	82 036 €
Evolution DGF	-38,63%	0,87%	-24,11%	-58,25%	0,00%
DSU	260 258 €	273 833 €	297 718 €	315 974 €	297 718 €
Evolution DSU	4,64%	5,22%	8,72%	6,13%	-5,78%

Les participations de nos partenaires (Région, Département, CAF) augmentent et passent de à 1,6 à 1,7 millions d'euros.

b. Les recettes fiscales

De manière générale, les recettes fiscales sont stables à 27,5 millions d'euros en 2026.

Impôts et taxes (R73)

	2024	2025	2026	ÉvoL
Impôts directs locaux (73111)	13 157,41 k€	13 244,83 k€	13 355,37 k€	0,67 %
FNGIR (73221)	7 442,01 k€	7 442,01 k€	7 442,01 k€	0,00 %
Attribution de compensation (73211)	4 484,22 k€	4 484,22 k€	4 484,22 k€	0,00 %
Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière (73123)	0,00 k€	0,00 k€	920,00 k€	-
Taxe communale additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité (73123)	850,00 k€	850,00 k€	0,00 k€	-100,00 %
Accise sur l'électricité (73141)	700,00 k€	470,00 k€	400,00 k€	-24,41 %
Dotations de solidarité communautaire (73212)	0,00 k€	256,92 k€	220,00 k€	-
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (732221)	259,72 k€	187,13 k€	100,00 k€	-35,41 %
Droits de place (73154)	235,00 k€	235,00 k€	223,00 k€	-2,59 %
Taxe locale sur la publicité extérieure (73174)	215,00 k€	200,00 k€	200,00 k€	-5,55 %
Taxe sur les pylônes électriques (73132)	119,89 k€	126,16 k€	126,16 k€	2,58 %
Dispositif de lissage conjoncturel (732181)	0,00 k€	0,00 k€	46,48 k€	-
Autres (7318)	10,00 k€	0,00 k€	0,00 k€	-100,00 %
Autres (-)	0,00 k€	0,00 k€	0,00 k€	-
total impôts et taxes (R73)	27 453,26 k€	27 496,27 k€	27 497,24 k€	0,08 %

En 2026, la commune maintient ses taux sur la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. Toutefois, l'Etat a décidé dans sa loi de finances 2026, la revalorisation de 0,8 % des bases locatives ce qui entrainera une légère augmentation du produit de fiscalité attendu.

Par conséquent, le budget 2026 intègre de manière prudentielle une légère augmentation des recettes fiscales et le reversement à hauteur de 30 % du montant du DILICO (dispositif de lissage conjoncturel des ressources fiscales des collectivités) qui avait été prélevé en 2025.

	Taux	Réalisé 2025	Estimé 2026
Taxe foncière sur les propriétés bâties	41,98%	10 950 773 €	11 120 082 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	39,46%	55 909 €	54 494 €
Taxe d'habitation	22,30%	96 571 €	83 045 €
Total		11 103 253 €	11 257 621 €
			Coefficient correcteur de la réforme fiscale
			2 117 963 €
			Reversement DILICO 2025
			46 481 €
			Inscrits au BP 2026
			13 335 366 €

c. Les produits des services

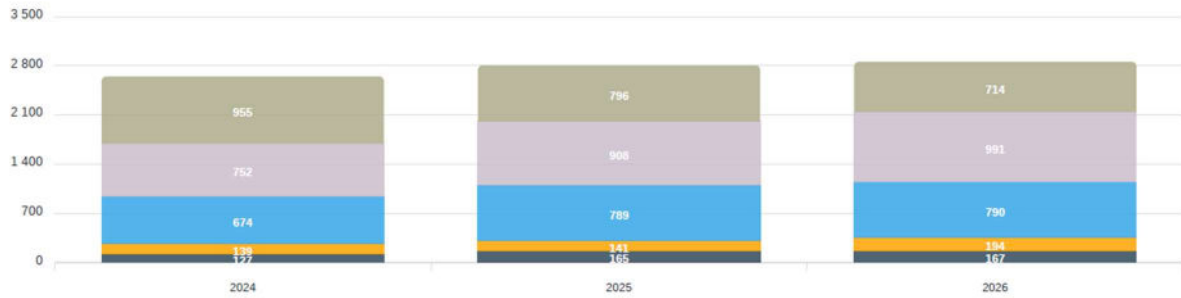
Les produits des services correspondent aux recettes générées par l'application des tarifs publics notamment sur le secteur de l'enfance, de la culture et des sports, par les loyers perçus. Elles sont estimées à 2,8 millions d'euros.

	2024	2025	2026	ÉvoL
Vente de produits finis	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Vente de récoltes	0,0 k€	4,0 k€	0,0 k€	-
Redevance domaine public	127,1 k€	165,1 k€	167,1 k€	14,6 %
Travaux	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Prestations OM	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Prestations culturelles	139,4 k€	141,4 k€	193,9 k€	17,9 %
Prestations sportives	0,0 k€	1,0 k€	0,0 k€	-
Prestations sociales	673,8 k€	789,5 k€	790,0 k€	8,3 %
Prestations scolaires	752,0 k€	908,2 k€	991,2 k€	14,8 %
Autres	954,7 k€	795,6 k€	714,3 k€	-13,5 %

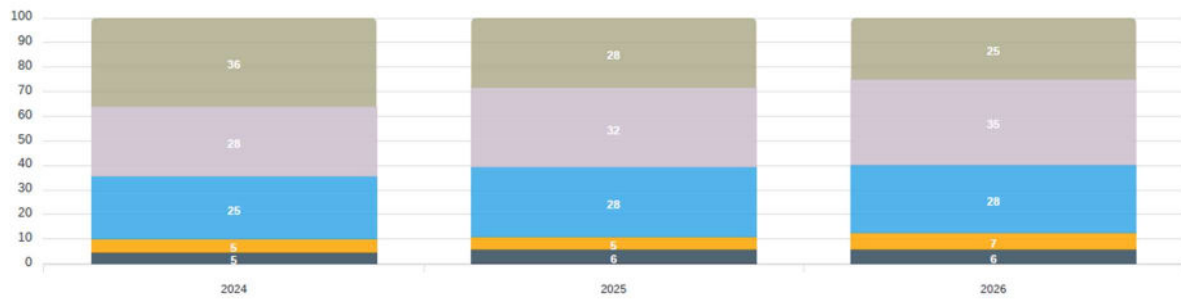
En 2026, les produits des services sont prévus comme suivant :

- Redevances d'occupations du domaine public et droits de stationnement : 112 064 €
- Redevances à caractère culturel, social, d'enseignement et périscolaire : 1 982 116 €
- Revenus des immeubles : 506 553 €
- Portage repas : 261 000 €
- Restauration 3ème âge : 90 000 €
- Remboursement par la métropole : 114 200 €
- Réseau de chaleur : 406 000 €

Produit des services en k€



Produit des services en base 100



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		38 886 273,55	0,00	38 647 159,25	0,00	38 647 159,25
013	Atténuations de charges (3)	800 000,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	800 000,00	0,00	650 000,00	0,00	650 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod, services, domaine, ventes diverses	2 804 651,40	0,00	2 856 526,98	0,00	2 856 526,98
7023	Menus produits forestiers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	15 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
70323	Red. occupation dom. public	135 064,00	0,00	94 064,00	0,00	94 064,00
70328	Autres droits stationnement et location	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	141 358,00	0,00	193 896,00	0,00	193 896,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7066	Redevances services à caractère social	789 450,40	0,00	790 000,00	0,00	790 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	908 179,00	0,00	991 220,00	0,00	991 220,00
706884	Produits titre gest* contrats assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706888	Autres	9 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps,morale	0,00	0,00	16 797,98	0,00	16 797,98
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	237 000,00	0,00	134 599,00	0,00	134 599,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	16 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CJAS	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	5 600,00	0,00	8 750,00	0,00	8 750,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	118 000,00	0,00	114 200,00	0,00	114 200,00
70878	Remb. frais par des tiers	405 000,00	0,00	406 000,00	0,00	406 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	12 370 277,00	0,00	12 292 712,00	0,00	12 292 712,00
73211	Attribution de compensation	4 484 223,00	0,00	4 484 223,00	0,00	4 484 223,00
73212	Dotat de solidarité communautaire	256 916,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
732181	Dispositif de lissage conjoncturel	0,00	0,00	46 481,00	0,00	46 481,00
73221	FNGJR	7 442 008,00	0,00	7 442 008,00	0,00	7 442 008,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	187 130,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
7323	Revers. prél. / jeux et paris hippiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
731	Fiscalité locale	15 125 994,00	0,00	15 204 527,00	0,00	15 204 527,00
73111	Impôts directs locaux	13 244 833,00	0,00	13 335 366,00	0,00	13 335 366,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	850 000,00	0,00	920 000,00	0,00	920 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	126 161,00	0,00	126 161,00	0,00	126 161,00
73141	Accise sur l'électricité	470 000,00	0,00	400 000,00	0,00	400 000,00
73154	Droits de place	235 000,00	0,00	223 000,00	0,00	223 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
74	Dotations et participations (3)	7 029 308,69	0,00	7 028 700,27	0,00	7 028 700,27
74111	Dotat forfataire des communes	196 487,00	0,00	82 036,00	0,00	82 036,00
741123	DSU des communes	297 718,00	0,00	297 718,00	0,00	297 718,00
744	FCTVA	44 896,19	0,00	33 614,27	0,00	33 614,27
7472	Participation régions	37 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
7473	Participation départements	57 700,00	0,00	57 700,00	0,00	57 700,00
74751	Participation GFP de rattachement	4 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
7478211	Participation Etat	15 000,00	0,00	50 775,00	0,00	50 775,00
7478222	Participation Caisses alloc, familiales	1 420 275,50	0,00	1 624 362,00	0,00	1 624 362,00
747888	Autres	117 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add, droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	3 636 929,00	0,00	3 625 099,00	0,00	3 625 099,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	1 128 348,00	0,00	1 128 348,00	0,00	1 128 348,00
74833	Etat-Compens,exonération taxes foncières	36 248,00	0,00	36 248,00	0,00	36 248,00
74834	Etat-Compens,exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotat de recensement	4 097,00	0,00	3 800,00	0,00	3 800,00
7485	Dotat pour les titres sécurisés	33 000,00	0,00	45 000,00	0,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	565 824,38	0,00	513 693,00	0,00	513 693,00
752	Revenus des immeubles	557 734,38	0,00	506 553,00	0,00	506 553,00
755	Dédits et pénalités perçus	3 000,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
757348	Subv.Fonct. autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757368	Établiss. et services rattachés (Autres)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75738	Autres	4 900,00	0,00	1 590,00	0,00	1 590,00
7574	Subv. fonc. perso., asso. et orga. privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	190,00	0,00	2 550,00	0,00	2 550,00
Total des recettes de gestion des services		38 696 055,47	0,00	38 546 159,25	0,00	38 546 159,25

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		38 697 055,47	0,00	38 547 159,25	0,00	38 547 159,25

2. Les dépenses de fonctionnement

En 2026, les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à la hausse, avec 38,9 millions €.

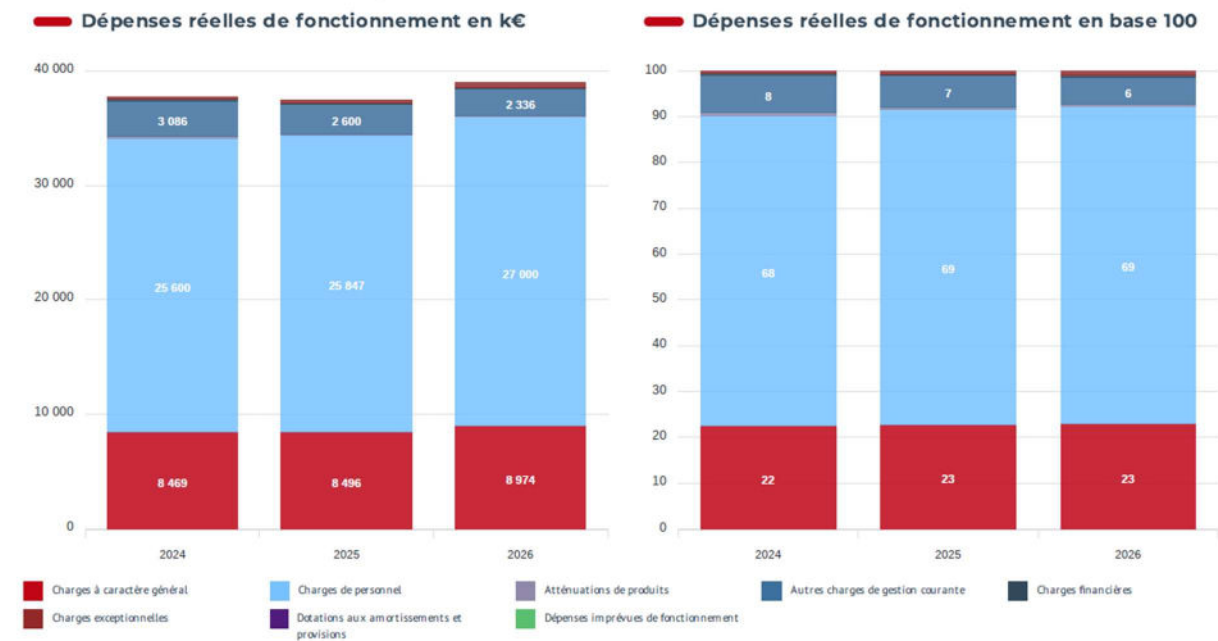
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	8 496 259,00	0,00	8 974 430,30	0,00	8 974 430,30
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	25 847 000,00	0,00	27 000 000,00	0,00	27 000 000,00
014	Atténuations de produits	150 000,00	0,00	130 000,00	0,00	130 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 600 082,37	0,00	2 336 112,85	0,00	2 336 112,85
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		37 093 341,37	0,00	38 440 543,15	0,00	38 440 543,15
66	Charges financières	106 500,00	0,00	124 915,12	0,00	124 915,12
67	Charges spécifiques (3)	255 600,00	0,00	403 000,00	0,00	403 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		37 455 441,37	0,00	38 968 458,27	0,00	38 968 458,27
023	Virement à la section d'investissement (4)	14 590 433,23		8 362 370,67	0,00	8 362 370,67
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 443 290,30		1 440 000,00	0,00	1 440 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		16 033 723,53		9 802 370,67	0,00	9 802 370,67
TOTAL		53 489 164,90	0,00	48 770 828,94	0,00	48 770 828,94

Dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement	2024	2025	2026	% an
Dépenses réelles de fonctionnement	37 719,2 k€	37 455,4 k€	38 968,5 k€	1,64 %
Charges à caractère général (D011)	8 468,9 k€	8 496,3 k€	8 974,4 k€	2,94 %
Charges de personnel (D012)	25 600,0 k€	25 847,0 k€	27 000,0 k€	2,70 %
Atténuations de produits (D014)	225,4 k€	150,0 k€	130,0 k€	-24,05 %
Autres charges de gestion courante (D65)	3 086,1 k€	2 600,1 k€	2 336,1 k€	-13,00 %
Charges financières (D66)	130,8 k€	106,5 k€	124,9 k€	-2,27 %
Charges exceptionnelles (D67)	208,0 k€	255,6 k€	403,0 k€	39,19 %
Dotations aux amortissements et provisions (D68)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Dépenses imprévues de fonctionnement (D022)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-

Dépenses réelles de fonctionnement



a. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général correspondent au fonctionnement courant des services au travers d'achat de biens et de services dans le respect des procédures de la commande publique.

	BP 2022	BP 2023	BP 2024	BP 2025	Prévu BP26
Charges à caractère général (011)	7 262 949,81 €	9 772 071,87 €	8 468 928 €	8 496 259 €	8 974 430 €
<i>Dont Fluides (eau, électricité, gaz, carburant)</i>	2 130 688,00 €	4 277 635,12 €	2 927 686 €	2 814 122 €	2 958 993 €
Evolution du chapitre 011	4,33%	34,55%	-13,34%	16,98%	5,97%
Part des fluides sur les charges générales	29,34%	43,77%	34,57%	33,12%	32,97%

En 2026, les charges à caractère général sont prévues à 8,9 millions d'euros dont 2,9 millions d'euros pour les fluides et 1 million d'euros pour l'alimentation.

Par ce budget, l'ensemble des actions et des politiques publiques mis en œuvre dans le précédent mandat en matière éducative, sportive, culturelle, sociale, environnementale ... ainsi que l'ensemble des moyens donnés aux services pour le fonctionnement et l'entretien des équipements publics, sont reconduits.

Par ailleurs, la commune toujours soucieuse de son cadre de vie et ambitieuse en matière de transition énergétique et écologique, a décidé que la cause municipale 2026 est dédiée à « l'environnement ».

Focus sur l'énergie

En 2026, selon les estimations, il est prévu une baisse du coût de l'électricité et du gaz de 514 847 € par rapport à l'exécution 2025. Toutefois, les fluides pèsent pour 34 % sur le budget des charges à caractère général, et restent à un niveau largement supérieur à celui de 2020.

A noter que les estimations sont calculées à consommation énergétique équivalente à l'année précédente.

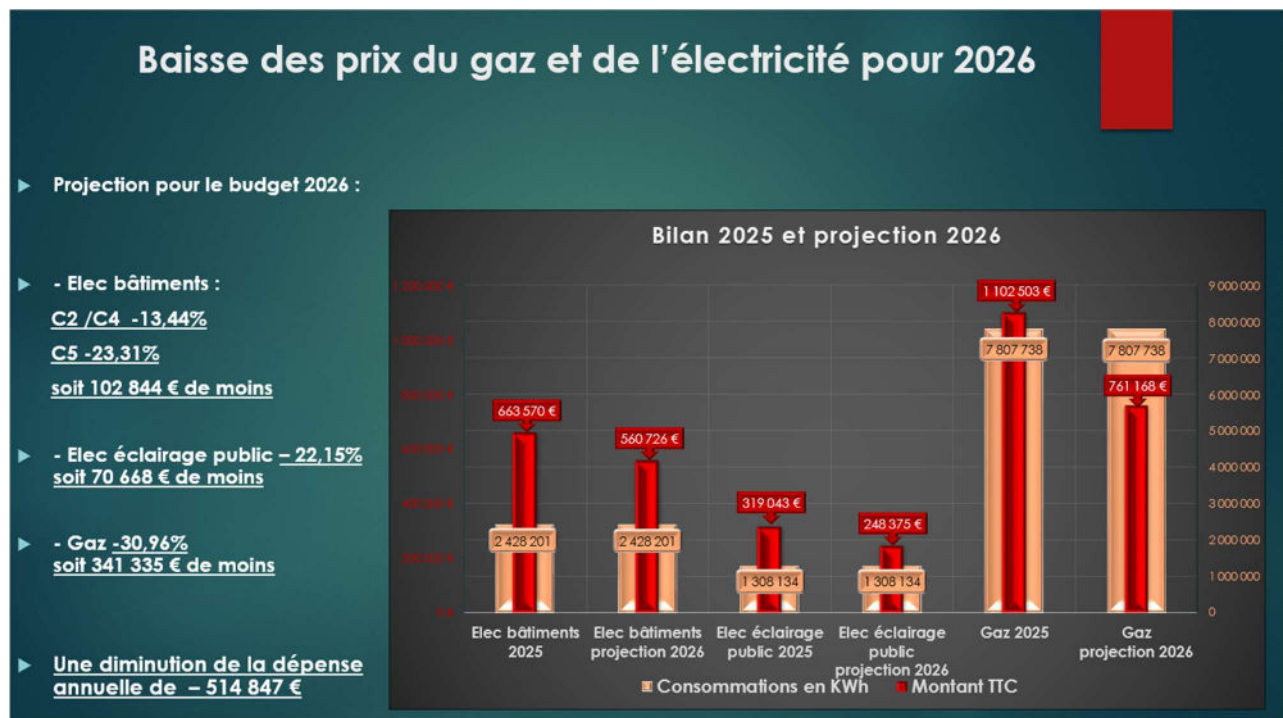
Toutefois, les prévisions budgétaires 2026 sont prévues en légère hausse en raison de nouveaux équipements publics pour lesquels nous n'avons pas encore de visibilité sur leur consommation énergétique (Cinéma, Plateforme, Foyer des seniors de Biver, Relais Petite Enfance).

De plus, ces charges sont soumises à l'aléa climatique comme cela pu être le cas en 2025 où le chauffage a été mis en fonction en octobre 2025 au lieu de novembre comme habituellement.

Enfin, la rénovation des éclairages publics réalisée chaque année permet au fur et à mesure de réduire la facture d'électricité.

La commune poursuit ainsi son plan d'actions pour une sobriété énergétique :

- Réduction de la consommation énergétique : limitation des températures dans les bâtiments et responsabilité des usages, extinction de l'éclairage des bâtiments architecturaux ; mise en place d'éclairage par détecteur de présence ;
- Réduction du parc automobile, acquisition de véhicules électriques, autopartage ;
- Rénovation thermique des bâtiments ;
- Rénovation de l'éclairage public : passage aux lampes LED, mise en place d'horloges, réduction de l'intensité de l'éclairage ;
- Rénovation du réseau et des chaudières des équipements publics ;



b. Les charges de personnel

La politique des ressources humaines doit permettre une allocation optimale des moyens humains à la réalisation des missions de service public.

Elle doit ainsi accompagner les services dans la réalisation de leurs missions mais également s'assurer de la soutenabilité de ces moyens.

Face à l'enjeu du poids des dépenses de personnel sur le budget de fonctionnement de la commune qui oscillait à 75 % depuis plusieurs années, la municipalité s'est fixé l'objectif depuis 2021 de maîtriser ces charges afin de donner plus de souplesse à son budget, et par conséquent de dégager une meilleure épargne brute.

Evolution des charges de personnel

	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA 2025
Charges de personnel (012)	25 271 732 €	25 321 898 €	25 747 867 €	26 398 786 €
Evolution	0,22%	0,20%	1,68%	2,53%
Part des dépenses de personnel	71,30%	66,70%	69,97%	71,81%

Les dépenses du personnel poursuivent leur évolution maîtrisée sur la période récente, dans un contexte marqué par des mesures nationales et des contraintes réglementaires croissantes. Pour rappel, il y a eu la revalorisation du point d'indice, l'attribution de points d'indice supplémentaires, l'augmentation des cotisations vieillesse et assurance ... mais aussi la mise en œuvre de primes ou bonus en faveur des agents.

Cette trajectoire traduit les efforts engagés en matière de pilotage des effectifs, de l'organisation et de maîtrise des éléments variables de rémunération.

Ce travail se poursuit notamment avec :

- Le non remplacement systématique des départs d'agents et des absences, avec une réflexion sur l'organisation et les métiers ;
- Une gestion rigoureuse des heures supplémentaires et astreintes, basée sur les besoins de service,
- Une politique de reconnaissance des compétences internes avec un accompagnement aux mobilités internes, aux évolutions professionnelles et aux mutualisations des compétences au sein de la commune (travail sur les organigrammes généraux afin d'optimiser l'organisation et veiller à développer la transversalité également).

Perspectives 2026

Pour 2026, les dépenses du personnel sont prévues à 27 millions d'euros, ce qui représente 69,29 % des dépenses réelles de fonctionnement et une évolution prévisionnelle de + 2,27 % par rapport à l'exécution 2025.

Cette augmentation s'explique principalement par des facteurs extérieurs, notamment :

- La revalorisation du SMIC pour les non-titulaires d'un pourcentage égal à 1,18 % à compter du 1^{er} janvier 2026 ;
- L'augmentation du taux de cotisation vieillesse à la CNRACL qui passe de 34,65 % en 2025 à 37,65 % en 2026 (31,65% en 2024) ;
- L'augmentation du taux de cotisation de l'assurance couvrant les risques statutaires qui passe de 6,25 % pour 2025 à 6,80 % en 2026 ;
- Les heures supplémentaires liées à l'organisation des élections municipales.

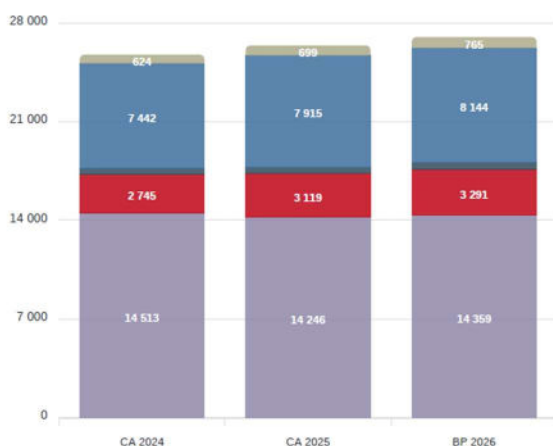
De plus, la collectivité a fait le choix d'engager une refonte de son régime indemnitaire et a donc prévu dans son budget une enveloppe pour corriger l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et une enveloppe budgétaire pour le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), afin de renforcer la cohérence et la valorisation du régime indemnitaire.

Enfin, elle poursuit sa politique de déprécarisation avec la stagiatisation de 24 agents au premier semestre de 2026, soit un total de 122 agents déprécarisés depuis 2020, d'autres le seront d'ici la fin de l'année.

Charges de personnel (D012)

	CA DGRIP 2024	CA TOTEM 2025	BP TOTEM 2026	ÉvoL
Personnel titulaire Rémunération principale (64111)	10 771,23 k€	10 613,75 k€	0,00 k€	-100,00 %
Titulaire Rémunération principale (64111)	0,00 k€	0,00 k€	10 690,51 k€	-
Cotisations aux caisses de retraite (6453)	3 655,99 k€	3 919,91 k€	3 978,04 k€	4,31 %
Personnel titulaire Autres indemnités (64118)	3 180,07 k€	3 084,56 k€	0,00 k€	-100,00 %
Non titulaire Rémunérations (64131)	0,00 k€	0,00 k€	3 167,33 k€	-
Titulaire Autres indemnités (64118)	0,00 k€	0,00 k€	3 080,19 k€	-
Personnel non titulaire Rémunérations (64131)	2 645,21 k€	3 012,65 k€	0,00 k€	-100,00 %
Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. (6451)	2 630,56 k€	2 801,62 k€	2 868,47 k€	4,42 %
Cotisations pour assurance du personnel (6455)	982,47 k€	1 010,62 k€	1 056,41 k€	3,69 %
Titulaire Supplément familial de traitement et indemnité de résidence (64112)	0,00 k€	0,00 k€	451,48 k€	-
Personnel rémunéré à la vacation (6414)	424,17 k€	420,43 k€	441,24 k€	1,99 %
Personnel titulaire Supplément familial de traitement et indemnité de résidence (64112)	437,04 k€	428,84 k€	0,00 k€	-100,00 %
Versement mobilité (6331)	277,79 k€	283,86 k€	285,00 k€	1,29 %
Cotisations à l'assurance chômage (6454)	0,00 k€	0,00 k€	148,20 k€	-
Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale (6336)	138,38 k€	141,42 k€	147,49 k€	3,24 %
Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C (6454)	124,49 k€	139,71 k€	0,00 k€	-100,00 %
Titulaire NBI (64113)	0,00 k€	0,00 k€	137,16 k€	-
Personnel titulaire NBI (64113)	124,53 k€	119,21 k€	0,00 k€	-100,00 %
Non titulaire Supplément familial de traitement et indemnité de résidence (64132)	0,00 k€	0,00 k€	123,30 k€	-
Personnel non titulaire Supplément familial de traitement et indemnité de résidence (64132)	99,59 k€	106,10 k€	0,00 k€	-100,00 %
Autres (6488)	74,68 k€	75,25 k€	80,76 k€	3,99 %
Cotisations versées au F.N.A.L. (6352)	69,45 k€	70,97 k€	80,00 k€	7,33 %
Autre personnel extérieur (6218)	29,12 k€	74,57 k€	73,90 k€	59,30 %
Médecine du travail, pharmacie (6475)	24,20 k€	23,35 k€	68,70 k€	68,50 %
Versement au F.N.C du supplément familial (6456)	48,75 k€	42,78 k€	45,60 k€	-3,28 %
Cotisations aux autres organismes sociaux. (6458)	0,00 k€	0,00 k€	47,00 k€	-
Autres (-)	10,16 k€	29,21 k€	29,21 k€	69,56 %
total Charges de personnel (D012)	25 747,87 k€	26 398,79 k€	27 000,00 k€	2,40 %

■ Dépenses de personnel en k€



■ Dépenses de personnel en base 100



	CA 2024	CA 2025	BP 2026	ÉvoL
Rémunérations titulaires	14 512,9 k€	14 246,4 k€	14 359,3 k€	-0,5 %
Non titulaires	2 744,8 k€	3 118,7 k€	3 290,6 k€	9,5 %
Vacations	424,2 k€	420,4 k€	441,2 k€	2,0 %
Insertions	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Sécurité sociale	7 442,3 k€	7 914,6 k€	8 143,7 k€	4,6 %
Autres	623,8 k€	698,6 k€	765,1 k€	10,7 %

Dans ce contexte, la collectivité poursuit ses efforts de maîtrise de la masse salariale, tout en intégrant les obligations nouvelles qui viennent mécaniquement impacter le budget.

Données sur les effectifs de la collectivité

Typologie et évolution des effectifs

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Fonctionnaires	481	458	462	457	438
Contractuels	116	117	95	91	108
Vacataires	74	71	63	75	84
Total	671	646	620	623	630

La structure des emplois reste majoritairement composée de fonctionnaires, tandis que le recours aux contractuels et vacataires permet d'apporter de la souplesse dans la gestion des besoins ponctuels ou spécifiques.

Les premières données pour 2026 confirment cette tendance à la stabilisation, avec des ajustements à la marge liés notamment aux besoins des services et aux mouvements de personnel en cours.

Départs à la retraite

	2021	2022	2023	2024	2025	2026*
Nombre de départs à la retraite	15	21	21	16	22	11

**Il ne s'agit là que des départs annoncés, nous en aurons potentiellement en cours d'année également puisque les agents peuvent demander un départ jusqu'à 6 mois avant.*

Les prévisions pour 2026, bien qu'encore provisoires, confirment de par la pyramide des âges une poursuite de nombreux départs en retraite. Ceux-ci constituent un levier stratégique pour la gestion des effectifs, permettant d'adapter les ressources humaines aux besoins de la collectivité, tout en maîtrisant l'évolution de la masse salariale.

Ils impliquent également une anticipation renforcée en matière de transmission des compétences et de gestion prévisionnelle des emplois.

Structuration des effectifs par catégorie d'emploi

	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Catégorie A	24	22	24	20	20
Catégorie B	49	73	74	73	74
Catégorie C	408	363	364	364	344
Total	481	458	462	457	438

La structuration des effectifs par catégorie d'emploi met en évidence une prédominance constante de la catégorie C, caractéristique des collectivités territoriales.

On observe parallèlement une progression de la catégorie B sur les dernières années, traduisant un besoin accru en encadrement intermédiaire et en technicité.

A l'inverse, la catégorie A demeure plus limitée, ce qui appelle à une vigilance particulière en matière de pilotage stratégique et de renouvellement des fonctions d'encadrement supérieur.

c. Les autres charges de gestion courante

Autres charges de gestion courante (D65)

	2024	2025	2026	ÉvoL
CCAS/CIAS (657363)	847,00 k€	860,00 k€	860,00 k€	0,76 %
Autres (65888)	710,93 k€	213,03 k€	184,03 k€	-49,12 %
Autres personnes de droit privé (65748)	636,71 k€	645,00 k€	645,00 k€	0,65 %
Autres contributions obligatoires (6558)	255,00 k€	255,00 k€	230,00 k€	-5,03 %
Indemnités de fonction (65311)	254,31 k€	226,91 k€	226,91 k€	-5,54 %
Gréances admises en non-valeur (6541)	160,00 k€	50,00 k€	60,00 k€	-38,76 %
Gréances éteintes (6542)	10,00 k€	149,22 k€	1,60 k€	-60,00 %
non dotés de la personnalité morale (65736211)	141,62 k€	131,71 k€	47,29 k€	-42,21 %
Droits d'utilisation - informatique en nuage (65811)	0,00 k€	0,00 k€	47,08 k€	-
Droits d'utilisation (65811)	39,59 k€	35,91 k€	0,00 k€	-100,00 %
Cotisations de retraite (65313)	11,52 k€	12,48 k€	12,48 k€	4,07 %
Frais de représentation du maire (65316)	10,07 k€	10,62 k€	10,62 k€	2,66 %
Formation (65315)	6,50 k€	6,50 k€	6,50 k€	-0,04 %
Frais de mission et de déplacement (65312)	2,90 k€	2,90 k€	2,80 k€	-1,74 %
Prix (65132)	0,00 k€	0,82 k€	0,92 k€	-
Frais de mission et déplacement (65322)	0,00 k€	0,00 k€	0,90 k€	-
Autres (-)	0,00 k€	0,00 k€	0,00 k€	-
total Autres charges de gestion courante (D65)	3 086,15 k€	2 600,08 k€	2 336,11 k€	-13,00 %

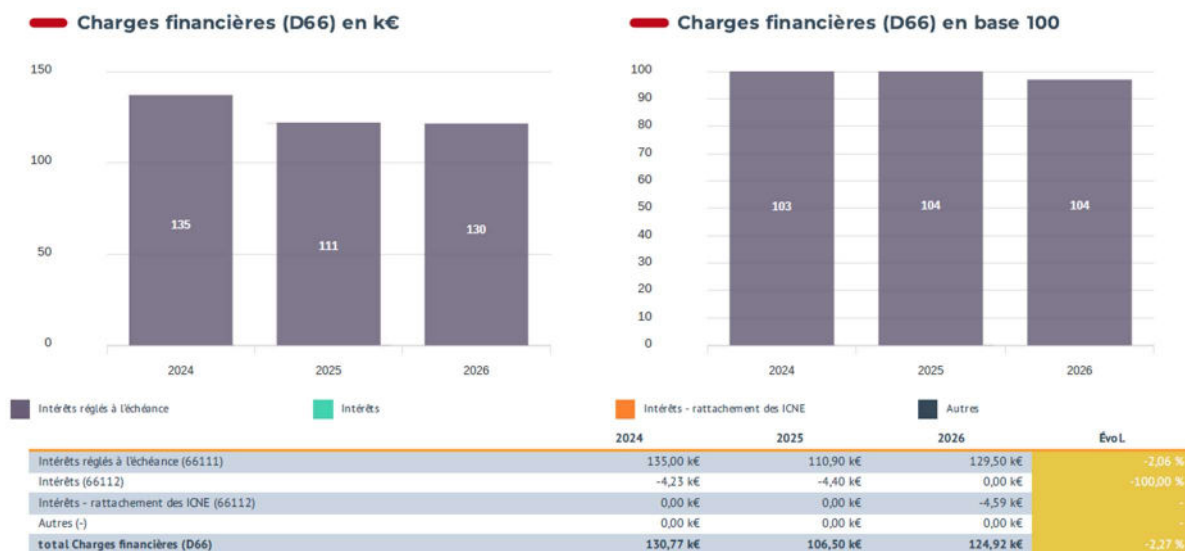
La commune dispose d'un tissu associatif riche et dynamique qu'elle s'efforce de soutenir chaque année. En 2026, les subventions versées aux associations y compris pour les actions en faveur des quartiers à forts enjeux, et au CCAS sont maintenues.

La subvention d'équilibre pour la Régie des transports est quant à elle, prévue à la baisse en raison du résultat excédentaire de 2025.

Enfin, la participation à l'Ecole Saint-Joseph qui est calculée en fonction du nombre d'élèves, est maintenue à 230 000 €.

d. Les charges financières

Charges financières (D66)



Compte-tenu de la répartition de son encours de dette sur des contrats à taux fixe, les intérêts de la dette sont prévus à 72 769,53 € en 2026 (hors ICNE et nouveaux contrats), mais les crédits sont prévus à la hausse dans le cas de la mobilisation d'un emprunt.

Partie 3 : La section d'investissement 2026

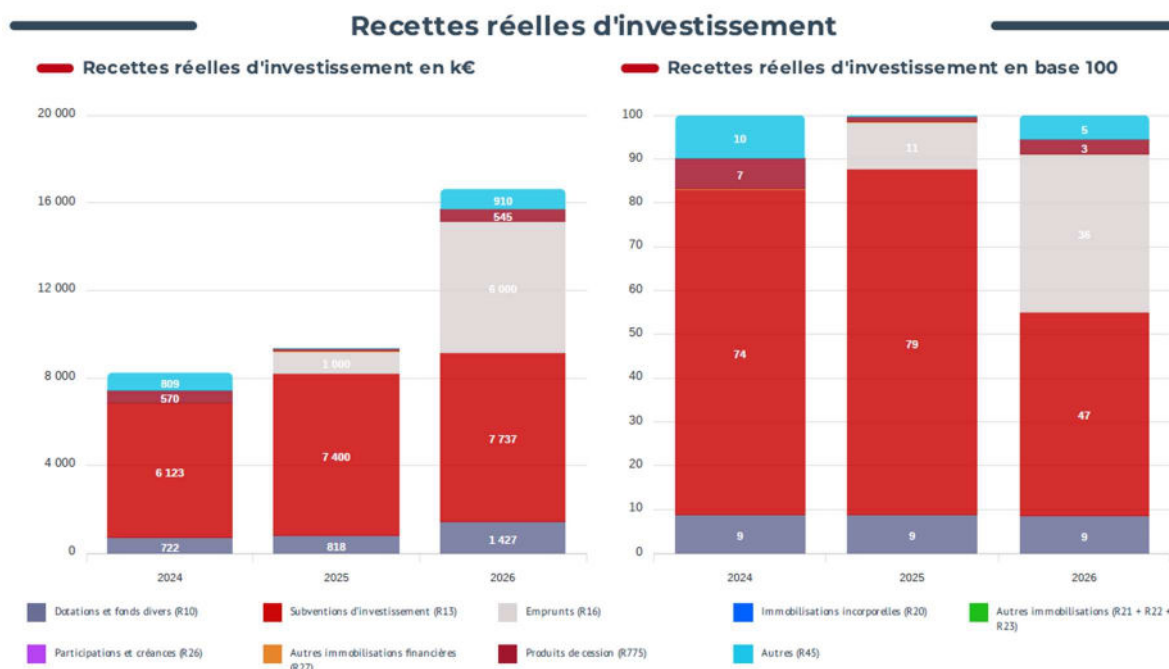
Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 35 875 482,56 €.

1. Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 313 069,73	4 913 497,47	2 823 067,00	0,00	7 736 564,47
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 313 069,73	4 913 497,47	8 823 067,00	0,00	13 736 564,47
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	817 507,61	0,00	1 427 480,91	0,00	1 427 480,91
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	175 583,52	0,00	5 542 950,51	0,00	5 542 950,51
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	109 300,00	0,00	545 115,00	0,00	545 115,00
Total des recettes financières		1 112 391,13	0,00	7 525 546,42	0,00	7 525 546,42
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	32 500,00	0,00	910 000,00	0,00	910 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		4 457 960,86	4 913 497,47	17 258 613,42	0,00	22 172 110,89
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	14 590 433,23		8 362 370,67	0,00	8 362 370,67
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 443 290,30		1 440 000,00	0,00	1 440 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	4 400 000,00		3 901 001,00	0,00	3 901 001,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		20 433 723,53		13 703 371,67	0,00	13 703 371,67
TOTAL		24 891 684,39	4 913 497,47	30 961 985,09	0,00	35 875 482,56

Recettes réelles d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2024	2025	2026	% an
Recettes réelles d'investissement	6 854,8 k€	9 227,1 k€	15 174,0 k€	48,78 %
Dotations et fonds divers (R10)	722,1 k€	817,5 k€	1 427,5 k€	40,60 %
Subventions d'investissement (R13)	6 122,7 k€	7 399,6 k€	7 736,6 k€	12,41 %
Emprunts (R16)	0,0 k€	1 000,0 k€	6 000,0 k€	-
Immobilisations incorporelles (R20)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Subventions reçues (R204)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres immobilisations (R21 + R22 + R23)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Participations et créances (R26)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres immobilisations financières (R27)	10,0 k€	10,0 k€	10,0 k€	0,00 %
Produits de cession (R775)	570,0 k€	109,3 k€	545,1 k€	-2,21 %
Autres (R45)	809,0 k€	32,5 k€	840,0 k€	1,90 %



a. Les Fonds et réserves

En 2026, il est prévu 1 177 480 € pour le FCTVA, en augmentation par rapport à 2025 puisque son montant est lié aux dépenses d'investissement réalisées en 2024.

La taxe d'aménagement est prévue à hauteur de 250 000 €.

Enfin, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, il est prévu d'affecter au compte 1068 la somme de 5 542 950,51 €.

b. Les subventions

En matière de subventions d'investissement, la commune poursuit sa démarche de recherche optimale des aides financières auprès des partenaires institutionnels pour tous ses travaux et acquisitions.

En 2026, il est prévu plus de 2,8 millions de subventions (hors restes à réaliser) répartis comme suivant :

- ❖ Département (Travaux de Proximité et autres dispositifs) : 748 461 €
- ❖ Métropole (CCPD) : 900 000 € (A noter que le CCPD a été reconduit jusqu'à la fin des projets)
- ❖ Etat : 288 711 €
- ❖ CAF : 209 000 € (Relais petite enfance)
- ❖ Région : 354 530 €

De plus, les restes à réaliser en recette (concernant des dossiers de subventions notifiés et des dépenses engagées) seront intégrés au Budget primitif pour un montant de 4 913 497,47 €.

c. L'emprunt

Enfin, compte-tenu de l'avancée des travaux en 2026, la commune a prévu de recourir à un emprunt dans la limite maximale de 6 millions d'euros dont les conditions seront négociées lors d'une consultation bancaire et présentées en conseil municipal.

2. Les dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 900 399,60	341 703,46	1 603 621,40	0,00	1 945 324,86
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	120 000,00	0,00	772 080,00	0,00	772 080,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	8 452 077,47	2 079 275,39	8 147 200,26	0,00	10 226 475,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	8 844 405,72	246 350,73	9 206 628,92	0,00	9 452 979,65
Total des dépenses d'équipement		19 316 882,79	2 667 329,58	19 729 530,58	0,00	22 396 860,16
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	702 500,00	0,00	760 003,00	0,00	760 003,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	75 000,00	0,00	18 500,00	0,00	18 500,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		777 500,00	0,00	778 503,00	0,00	778 503,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	32 500,00	8 861,28	910 000,00	0,00	918 861,28
Total des dépenses réelles d'investissement		20 126 882,79	2 676 190,86	21 418 033,58	0,00	24 094 224,44

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	189 218,08		100 000,00	0,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	4 400 000,00		3 901 001,00	0,00	3 901 001,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		4 589 218,08		4 001 001,00	0,00	4 001 001,00

TOTAL	24 716 100,87	2 676 190,86	25 419 034,58	0,00	28 095 225,44
--------------	----------------------	---------------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	7 780 257,12
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	35 875 482,56
---	----------------------

Dépenses réelles d'investissement

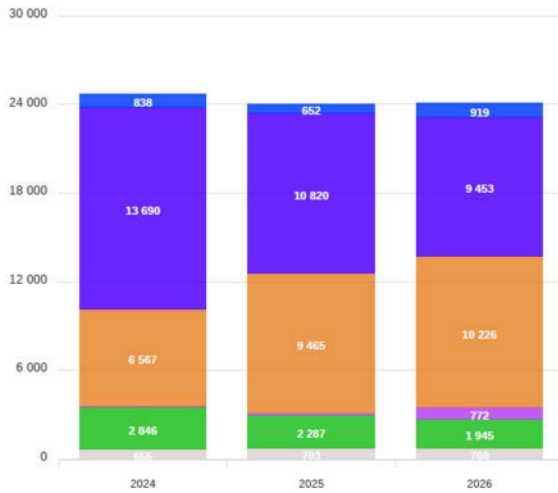
Dépenses réelles d'investissement	2024	2025	2026	% an
Dépenses réelles d'investissement	23 897,6 k€	23 470,0 k€	23 175,4 k€	-1,52 %
Dotations et fonds divers (D10)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Subventions d'investissement (D13)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Remboursements d'emprunts (D16)	654,6 k€	702,5 k€	760,0 k€	7,75 %
Immobilisations incorporelles (D20)	2 845,7 k€	2 287,0 k€	1 945,3 k€	-17,32 %
Subventions versées (D204)	80,0 k€	120,0 k€	772,1 k€	210,66 %
Immobilisations corporelles (D21)	6 567,2 k€	9 465,4 k€	10 226,5 k€	24,79 %
Immobilisations en cours (D23)	13 690,2 k€	10 820,1 k€	9 453,0 k€	-16,90 %
Autres immobilisations financières (D27)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Opérations d'équipement (D45)	838,0 k€	651,7 k€	918,9 k€	4,72 %
Dépenses d'investissement imprévues (D020)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres (D18 + D22)	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-



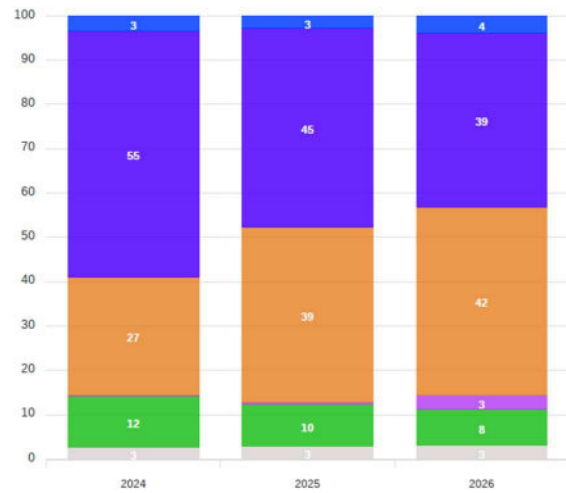
	2024	2025	2026	ÉvoL
Dépenses d'équipement brut	23 941,0 k€	23 224,2 k€	22 543,6 k€	-3,0 %
Subventions versées	80,0 k€	120,0 k€	772,1 k€	210,7 %
Remboursement d'emprunt	654,6 k€	702,5 k€	760,0 k€	7,8 %
Dépenses imprévues	0,0 k€	0,0 k€	0,0 k€	-
Autres dépenses d'investissement	60,0 k€	75,0 k€	18,5 k€	-44,5 %

Dépenses réelles d'investissement

Dépenses réelles d'investissement en k€

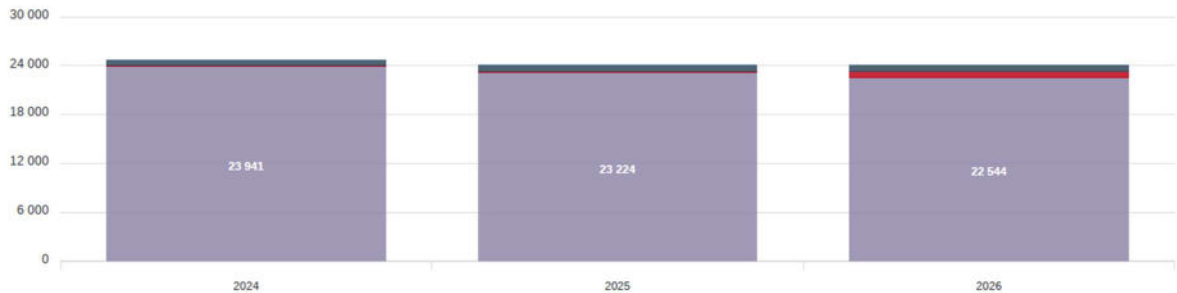


Dépenses réelles d'investissement en base 100

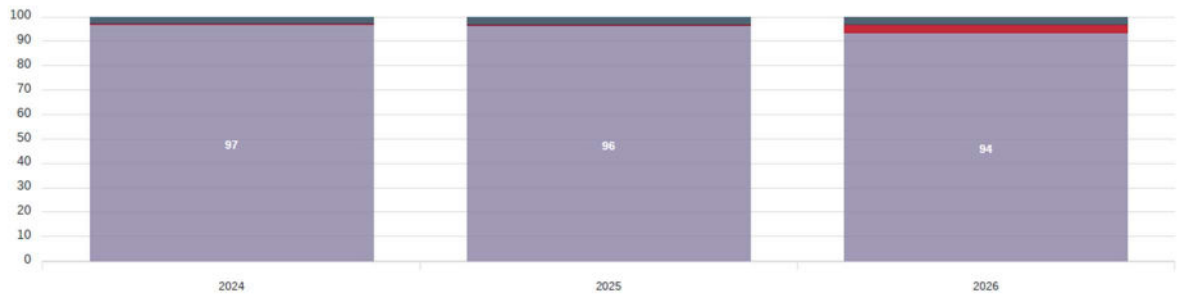


- Dotations et fonds divers (D10)
- Subventions d'investissement (D13)
- Remboursements d'emprunts (D16)
- Immobilisations corporelles (D21)
- Immobilisations en cours (D23)
- Autres immobilisations financières (D27)
- Opérations d'équipement (D45)
- Dépenses d'investissement imprévues (D020)
- Autres (D18 + D22)

Dépenses réelles d'investissement en k€



Dépenses réelles d'investissement en base 100



- Dépenses d'équipement brut
- Subventions versées
- Remboursement d'emprunt
- Dépenses imprévues
- Autres dépenses d'investissement

a. Les dépenses d'équipement

Le mandat municipal 2020-2026 arrivant à son terme, l'année 2026 verra s'achever beaucoup de projets conformément aux engagements pris, afin de répondre à la problématique des équipements et des réseaux vétustes, vieillissants, et inadaptés aux besoins des habitants.

Un plan pluriannuel d'investissement pour le nouveau mandat sera ensuite défini pour la mise en œuvre des nouveaux projets qui nécessitent d'être chiffrés et phasés. Ainsi, des études sont prévues au budget 2026 notamment pour la requalification du boulevard Paul Cézanne.

Ainsi, les dépenses d'équipement pour cet exercice sont prévues à 19,7 millions d'euros, auxquels sont ajoutés les restes à réaliser en dépense de 2025 pour un montant de 2 676 190,86 €.

Les projets structurants s'élèvent à 10,7 millions d'euros comprenant la Plateforme et le Cinéma qui sont livrés cette année, le début des travaux du centre de loisirs, mais aussi les travaux pour la rénovation des écoles, le foyer des seniors à Biver, et la réhabilitation de la pelouse synthétique du stade Curet.

La commune poursuit sa transition énergétique et écologique en investissant de manière importante dans la rénovation de ses éclairages et réseaux (1 M€) afin de réduire sa consommation énergétique. Elle investit également dans la rénovation de ses bâtiments communaux (1,8 M€).

La commune apporte une attention particulière à l'amélioration et à la préservation du cadre de vie de ses habitants. Ainsi, des investissements importants (2,8 M€) sont prévus pour la rénovation d'espaces publics, de voirie, d'aire de stationnement, et d'aménagement paysager. Cela comprend notamment la réhabilitation de l'avenue Sainte Victoire, les travaux préalables du SMED13, les études pour la sécurisation de l'avenue de Mimet, l'aménagement des abords de l'étang de Fontvenelle, la sécurisation du parc agro, et la végétalisation de tous les projets.

La municipalité réaffirme sa priorité à la sécurité de tous les habitants et des espaces publics, avec la poursuite du déploiement important du système de vidéoprotection. Ainsi, la commune compte à ce jour 108 caméras en fonction (contre 44 en 2020), et prévoit des caméras supplémentaires en 2026 sur des axes stratégiques et aux abords d'équipements publics.

Dépenses équipement	BP 2026
Projets structurants	10 774 294,78 €
<i>Construction d'un centre de loisirs (ALSH)</i>	2 000 000,00 €
<i>Réhabilitation du cinéma</i>	3 183 898,65 €
<i>Plan de rénovation des écoles</i>	250 000,00 €
<i>Achat modulaires</i>	1 700 000,00 €
<i>Pelouse synthétique Stade Albert Curet</i>	791 000,00 €
<i>Foyer seniors Biver</i>	570 570,00 €
<i>La Plateforme jeunesse</i>	2 278 826,13 €
Travaux bâtiments	1 839 463,00 €
<i>ALGECO pour logements d'urgence</i>	69 369,60 €
<i>Sécurité incendie</i>	89 000,00 €
<i>Travaux bâtiments</i>	1 681 093,40 €
Travaux éclairage public et rénovation énergétique	1 035 835,13 €
<i>Rénovation éclairage public en LED</i>	188 000,00 €
<i>Travaux sur les réseaux de chauffage et chaufferie</i>	519 742,00 €
<i>Panneaux photovoltaïques</i>	328 093,13 €
Vidéoprotection	200 000,00 €
Travaux voirie et espaces publics	2 623 192,93 €
<i>Avenue sainte victoire</i>	848 200,00 €
<i>Campagne de mise aux normes des ralentisseurs</i>	121 000,00 €
<i>Avenue de Mimet</i>	71 717,00 €
<i>SMED13 - Impasse des Platanes</i>	239 055,00 €
<i>Réhabilitations Aires de jeux</i>	133 500,00 €
<i>Campagne nids de poule</i>	37 000,00 €
<i>Etudes</i>	344 618,40 €
<i>Travaux voirie et aménagement</i>	828 102,53 €
Travaux environnement, cadre de vie et espaces verts	225 000,00 €
<i>Patrimoine historique</i>	53 000,00 €
<i>Parc Agro</i>	48 000,00 €
<i>Végatalisation des projets voiries</i>	25 000,00 €
<i>Travaux forestiers</i>	35 000,00 €
<i>Aménagement paysager du Rond Point Ida Michel et reprise du Rond Point de la lampe des mineurs</i>	46 000,00 €
<i>Travaux de maintenance cadre de vie et espaces verts</i>	18 000,00 €
Acquisitions et équipements	1 633 155,60 €
<i>Acquisition foncière</i>	151 700,00 €
<i>Acquisition véhicules et équipement</i>	158 000,00 €
<i>Acquisition mobilier et matériels tous services</i>	456 590,60 €
<i>Préemptions</i>	200 000,00 €
<i>Informatique</i>	666 865,00 €
Subventions facades	100 000,00 €
Subventions Pole Yvon Morandat - Fonds de concours - Métropole	672 080,00 €
Divers	626 509,14 €
Total	19 729 530,58

A noter que l'enveloppe de 672 k€ correspond à un ancien dossier lors de la mise en œuvre de la convention d'aménagement Yvon Morandat avec la Métropole, et que la municipalité entend négocier avec elle.



Pour une meilleure lisibilité et une information efficiente et transparente, ces projets sont suivis depuis le vote du budget 2024 en **Autorisation de programme (AP) / Crédits de paiement (CP)**.

L'AP/CP est une technique permettant la mise en œuvre de projets d'investissement pluriannuels menés par la collectivité.

Une **autorisation de programme (AP)** désigne une enveloppe budgétaire, votée par les élus en année N et consacrée à un projet d'investissement spécifique. Elle sera dépensée via des crédits de paiement (CP).

Les **crédits de paiement (CP)** constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des AP correspondantes.

Les AP/CP déjà créées sont les suivantes :

- L'aménagement de la plateforme jeunesse,
- La réhabilitation du cinéma,
- La construction du centre de loisirs.

Elles sont ajustées annuellement compte-tenu de l'exécution 2025 et des besoins de 2026. Les AP feront l'objet de délibérations spécifiques présentées en conseil municipal.

Trois nouvelles opérations sont créées cette année :

- Plan de rénovation des écoles,
- Avenue Sainte-Victoire,
- Aménagement des abords de l'étang de Fontvenelle.

Les autorisations de programme sont ajustées et réparties comme suivant :

Autorisations de programme	Réalisations	Réalisations	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Total
	2024*	2025*	2026*	2027*	2028*	2029*	2030*	2031*	
Réhabilitation du cinéma	82 489,53 €	1 991 820,65 €	3 183 898,65 €	200 000,00 €					5 458 208,83 €
Aménagement de la Plateforme	911 116,17 €	2 323 091,30 €	2 278 826,13 €	100 000,00 €					5 613 033,60 €
Construction du centre de loisirs	360 254,40 €	585 434,89 €	2 000 000,00 €	5 894 621,11 €	3 055 096,60 €				11 895 407,00 €
Plan de rénovation des écoles			250 000,00 €	1 000 000,00 €	2 751 500,00 €	2 751 500,00 €	2 750 000,00 €	2 400 000,00 €	11 903 000,00 €
Avenue Sainte-Victoire			960 700,00 €	1 251 800,00 €	848 000,00 €				3 060 500,00 €
Aménagement des abords de l'étang de Fontvenelle			340 000,00 €	300 000,00 €	1 000 000 €				1 640 000,00 €

* Il est précisé que les montants sont en TTC.

b. Le remboursement du capital de la dette

En 2026, le montant du remboursement du capital de la dette s'élève à 719 254 €.

Ce montant comprend le remboursement du capital de la dette existante pour 685 000 € ainsi que des crédits prévisionnels dans le cas de la mobilisation en cours d'année d'un nouvel emprunt.

Conclusion

Le Budget Primitif 2026 s'inscrit dans la continuité et intègre les orientations budgétaires abordées en conseil municipal.

Dans un contexte national et international particulièrement instable, il est essentiel de préparer Gardanne aux défis du XXI^e siècle. Cela implique de s'adapter aux évolutions climatiques, de construire l'avenir des jeunes générations tout en restant attentif aux besoins des aînés.

La situation financière traduit une mise en œuvre mesurée et rigoureuse des politiques publiques que la municipalité a choisi de conduire avec détermination, ambition et sens des responsabilités.

L'équipe municipale entend poursuivre ses efforts afin de préserver un équilibre financier durable, sans alourdir la pression fiscale.

Les services municipaux ajustent leurs pratiques pour contenir la hausse des coûts, tandis que la commune continue d'agir pour réduire ses dépenses courantes, sans dégrader la qualité des services rendus à la population. Un travail d'optimisation approfondi est mené dans chaque service afin de maîtriser les charges de fonctionnement.

Toutefois, certaines dépenses demeurent indispensables, car elles garantissent le niveau de qualité du service public que la municipalité souhaite maintenir.

L'année 2026 poursuivra les actions engagées dans le précédent mandat, avec la concrétisation de nombreux projets d'investissement et la mise en œuvre des nouveaux engagements visant à proposer aux habitants de Gardanne et de Biver des équipements publics rénovés, modernes et adaptés à leurs besoins.